


**COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE** Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 04996 S

Tél. : 21.23.33.00 - Fax : 21.23.35.88 - RI. : REEL - C.D.I. : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 308 707 64

Direction Régionale de : ABIDJAN NORD

TEL. :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

**FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N° 209 PERIODE : 02/2024**

Date d'émission : 02/02/2024

Nom, prénoms et adresses :

DA MURIEL

EXPLOITATION : ADJAME NORD

IDENTIFIANT : 041563955000

RÉFÉRENCE : 0410370450416

REGROUPEMENT :

TYPE CLIENT : 1

RÉGLAGE DISJONCTEUR : 5 A

bd ZOO rue EGLISE PROTEST. Villa 700T EBRIE ADJAME

FCE IMM MANQUIE

Téléphone : 00000000

Adresse postale : ABIDJAN

C.C.Client :

PUISSEANCE SOUSCRITE : 1,1

CODE TARIF : 03

CODE USAGE : 2

QUALITÉ PAYEUR : 00

TYPE FACTURE :

TYPE ÉQUIPEMENT :

TYPE BRANCHEMENT : 1

MONTANT A REGLER : 13 825

Consommation du : 04/12/2023 au : 04/02/2024 Date limite de paiement : 07/03/2024

RELEVE COMPTEUR		INDEX			COEFFICIENT DE LECTURE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
• 37230303812	1 701	1 782	81	1,0		81
<b>DETAILS DE LA FACTURATION</b>						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	81	94,94	7 690	18	1 385	9 075
			1 910	18	345	2 255
Prime fixe			9 600		1 730	11 330
<b>Autres taxes</b>						
Redevance Electrification Rurale par bimestre						190
Taxes Rémunératoire pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères						205
Redevance RTI						2 000
Timbre d'Etat (*)						100
<b>TOTAL FACTURE (Fcfa)</b>						
Impayés Antérieurs CIE						0
Impayés Antérieurs RTI						0
<b>MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)</b>						13 825
Sauf erreur ou omission de notre part						

Message au client :

«Cher client, pour rappel, la présente facture du mois de Février 2024 n'est pas concernée par l'ajustement tarifaire en cours.»

(\*) Pour un règlement par chèque, le timbre d'état n'est pas perçu, le montant à régler est alors de : 13 725

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de : 1 375 à titre de frais de recouvrement, et il sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

NB : Voir informations utiles au verso


**COUPON D'IDENTIFICATION**

A détacher et joindre à votre paiement

ADJAME NORD	Facture N° 209	Date d'émission 02/02/2024	TOTAL FACTURE (Fcfa) 13 825
EXPLOITATION : 0410370450416	du 04/12/2023	Impayés 0	
REFERENCE : 041563955000	du 04/02/2024	0	
IDENTIFIANT : 041563955000	au 02/02/2024		
REGROUPEMENT : 5 A			



Régn : 319724638113 payé le 06/03/24